



**Triennale
culturelle :**
l'Europe en fête, page 3

Tempo
www.lareole.fr

le Magazine de la ville de La Réole N° 14 - janvier 2010

**A lire dans le dossier en
pages 4 et 5**

**Développement
durable : 4 projets
innovants et
exemplaires !**

Fòrza e curàggiu !

Bernard Castagnet
Maire de La Réole
Conseiller général



J'emprunte avec plaisir cette formule à nos amis italiens « Haut les cœurs ! », en cette année de triennale où nous allons célébrer l'Europe et les 10 ans de jumelage avec Sacile.

Il nous faudra en effet de la force et du courage pour résister à la morosité ambiante de ce début d'année. Le contexte national étant déjà maussade, la France rurale est invitée à goûter en premier les pilules réformatrices amères de ses dirigeants.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, notre tribunal d'instance est fermé, comme 177 autres, tous en zones rurales. Un symbole supplémentaire du désengagement de l'État auprès de nos populations qui devront désormais ici se déplacer à Bordeaux, notamment pour leurs dossiers de tutelle. Nous avons été nombreux, maires de communes concernées, à dire, écrire et user de tous les recours pour refuser cette réforme qui balayait la justice de proximité d'un revers de manche. On ne nous a pas écouté ; et tout cela pour économiser 15 000 euros de frais de fonctionnement par an, soit 2000 vaccins contre la grippe A !

On n'écouterait certainement pas non plus les élus de tous bords qui mettent en garde contre les effets pervers de la réforme territoriale. Dommage ! On risque de priver les communes des aides substantielles du Conseil général et la réforme de la taxe professionnelle aura des conséquences inéluctables sur la fiscalité locale. Demanderait-on aux communes d'en faire autant avec moins d'argent ? Pis que cela, on leur demanderait de faire plus, mais qui paiera ?

Dans ce contexte, la construction budgétaire de la commune

de La Réole sera pour le moins compliquée.

La crise économique perdurant, l'année 2010 s'annonce aussi difficile pour beaucoup de nos entreprises, qui voient leurs commandes se raréfier malgré leurs efforts de qualité.

L'année 2009 restera une année difficile pour beaucoup d'entre nous, mais nos efforts ont payé. La commune s'est engagée dans le plan de relance et a réussi son pari en investissant plus que jamais sans augmenter les impôts ; les animations, notamment culturelles, n'ont jamais été aussi nombreuses, et le public a répondu présent ; enfin, un travail constructif avec Langon a permis de développer les services hospitaliers dans un nouvel hôpital du Sud-Gironde.

Et nous maintenons le cap !

De nombreux projets sont avancés, comme l'installation de la Poste et du Trésor public dans le bâtiment de « Super 2000 », place de la Libération, ou la création d'un hôtel en centre-ville. Un réseau de chaleur, alimenté au bois, assurera le chauffage de nombreux bâtiments publics dès 2011. Enfin, nous porterons haut les couleurs de la ville en déposant notre candidature pour le label national Ville d'Art et d'Histoire. Un label prestigieux qui accompagnera les démarches déjà engagées par la commune, comme l'installation d'artisans d'art, le retour de l'orgue ou encore la création du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

Dans cet élan, je vous souhaite de trouver en 2010 autant de convivialité et de bonheur que possible.

Bonne année !



Restauration de la toiture et de la façade, côté sud de l'église Saint-Pierre.

INVESTISSEMENTS 2009

Objectif atteint à 111 % !

Le Conseil municipal a engagé la Ville dans le plan de relance de l'économie proposé aux communes par l'Etat. Ce dispositif permet à la Ville de récupérer le fonds de compensation de la TVA avec un an d'avance à condition d'avoir dépassé en 2009 la moyenne des investissements réalisés ces 3 dernières années, soit 1 541 790 euros. L'objectif a été non seulement atteint mais dépassé avec 1 719 352 euros (111 %).

Travaux bâtiments : Réparation toiture ancien immeuble de la Croix Rouge. Carrelage des vestiaires du gymnase. Presbytère. Toiture du lavoir rue C. Braylens. Installation de 2 toilettes publiques. Bassin d'orage du Charros. Toiture Hôtel Peysseguin. Travaux école maternelle : cuisine relais, sol et clôture de la cour. Travaux écoles primaires B. Charlut : menuiserie, sol salle de sport, mise aux normes escalier et M. Grillon : enduit d'un mur et construction d'un mur. Création d'un parking ouvert, ancien garage Vallereau. Construction d'un balcon en bois avenue J. Delsol. Travaux église : restauration du côté sud. Portails, façade et création d'une aire de lavage aux services techniques. Réhabilitation de la Maison Vallereau. Toiture de l'immeuble Dumur. Installation d'un local pour la police municipale. Toitures des locaux de la mairie et des services techniques.

Travaux de voirie : lotissements de la Croix d'Hors, du Mirail, de Frimont, de Calonge. Création d'une voie communale, chemin des Grignons. Reprise de la chaussée, av. Carnot.

Acquisitions

Terrain Queyrens rue Duprat. Immeubles 18 à 20 rue A. Bénac. Véhicules électriques. Broyeur de branches. Auto-laveuse. Suspensions fleurs rue Craberie et rue Numa Ducros. Panneaux de signalisation. Distributeurs de poches à déjections canines.



2004 à été l'occasion de créer le pavoisement des entrées de ville.

En 2004, pour célébrer le millénaire du martyr de St Abbon, la ville de La Réole a fédéré les associations autour de ce thème afin d'offrir un programme d'animations et mettre en valeur la commune.

2010: année de l'Europe à La Réole

Suite au succès de l'année « S'Abbon », le choix a été fait de reconduire l'expérience tous les trois ans : la triennale culturelle réolaise était née ! En 2007, le thème choisi a été celui de la Garonne et les quais ont été en fête pendant six mois, rassemblant au total 5 000 personnes. Pour 2010, le programme des animations de l'année, qui sera bientôt disponible sur le site www.lareole.fr, proposera une vingtaine de rendez-vous variés : théâtre, cinéma, musique... Le Conseil Général et le Conseil Régional soutiennent financièrement cette « Année de l'Europe ». En 2009, les associations réolaises ont choisi ce thème pour

fêter le dixième anniversaire du jumelage La Réole-Sacile auquel est invitée notre ville jumelle du Portugal : Oliveira do Douro.

Une quinzaine d'associations participeront : Fédération des Sociétés Réolaises, Artistes en Réolais, Ecran Réolais, VivaCité, Lous Réoulès, Animation Tourisme en Réolais, Comité d'animation du Rouergue, Amis de l'Orgue, L'Art-Hache-Scène, I. Coragi, Prélude, l'Union des Commerçants et Artisans Réolais, Vox Cantoris et les Familles du Réolais, l'équipe d'animation de la bibliothèque, le groupe des Relais Culture, les comités de jumelage.

Nous vous donnons donc rendez-vous tout au long de cette année !

Le collège Paul Esquinance et l'Europe

Le collège assure depuis des années des échanges avec l'Allemagne, l'Italie, l'Irlande et prévoit un séjour à Londres cette année. Il recevra en mars ses correspondants allemands. De plus, l'accompagnement éducatif est dédié à la conversation anglaise et le 6 mai il participera au « Big Challenge », un concours national de compréhension de la langue anglaise.



Pierre et la poule d'Ademar, spectacle de VivaCité en juillet 2004.

janvier

dimanche 31 à 14 h 30

LA DANSE, LE BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS

avec les écoles de danse - Cinéma Rex

février

mercredi 3 à 20 h 45

CAFE DE LOS MAETROS (vo) « semaine argentine » - Cinéma Rex en partenariat avec la Communauté de Communes

samedi 13 à 21 h

CETTE ITALIE QUI M'ENCHANTE

spectacle de Rocco Femia
Salle des conférences - entrée libre
Comité de jumelage La Réole-Sacile

mardi 16 à 20 h 30

JOHNNY GUITAR (vo) « cinémémoire »

suivi d'un café débat au Cinéma Rex

vendredi 19 et samedi 20

WEEK END DES CAFES REOLAIS

musiques dans les bars

samedi 20 à 14 h 30

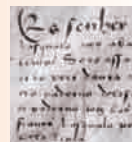
RENCONTRE AUTOUR DU LIVRE

Bibliothèque municipale

mars

samedi 13 à 14 h

JOURNÉE OCCITANIE expos, fond ancien - Bibliothèque municipale



mardi 16

EXPO D'AFFICHES DE POÉSIE

Bibliothèque municipale

vendredi 19

SOIRÉE POÉSIE MUSIQUE

Bibliothèque municipale

samedi 20 à 14 h 30

RENCONTRE AUTOUR DU LIVRE

Bibliothèque municipale

mar 23 mars

DEUX LANGUES SOEURS

spectacle franco-allemand
salle de l'Amicale Laïque

dim 28 mars

MUSICACITÉ - Récital flûte et piano : **Mathilde Le Tac**
Abbaye des Bénédictins



Développement durable : 4 projets innovants et exemplaires

Pour poursuivre les actions d'économie et de préservation des ressources naturelles déjà engagées, la Ville, grâce à sa régie municipale, a décidé d'engager quatre chantiers importants : la construction d'une station d'épuration avec recyclage de l'eau et des boues, l'installation d'un système de détection des fuites d'eau potable, la production d'électricité photovoltaïque et la création d'un réseau de distribution de chaleur.*

La nouvelle station d'épuration

Cette réalisation est une véritable vitrine en matière d'économie d'eau et de développement durable. Unique en Aquitaine, elle contribue à préserver le milieu naturel. De plus, elle bénéficiera d'une intégration paysagère et ne produira aucune nuisance sonore ni olfactive. Les procédés innovants utilisés permettent d'économiser l'énergie nécessaire au fonctionnement : pompes, filtrations et traitements des eaux et des boues. La gestion informatique de la station assure le bon fonctionnement de ce nouvel outil, non seulement de traitement des eaux usées mais aussi de création de richesses agronomiques et énergétiques.

L'eau : La récupération de l'eau filtrée permet le nettoyage des différents équipements de la station d'épuration et l'arrosage de ses espaces verts, assurant ainsi une économie substantielle de la ressource en eau potable.

Les boues : La station utilise le séchage solaire des boues qui fournira 42 tonnes d'engrais par an. Il sera distribué gratuitement aux agriculteurs en échange de son évacuation et leur permettra ainsi d'économiser 15 000 euros par an d'engrais chimiques pour 200 hectares. De plus, le séchage solaire naturel économise l'énergie fossile, soit une économie de 90 TEP/an.

D'autre part, ce procédé divise par quatre le volume à transporter et économise d'autant le transport routier et la pollution émise par les camions (1,75 tonne équivalent pétrole par an).

Le traitement des sous-produits extérieurs : La station d'épuration de La Réole va devenir un centre de traitement de proximité pour les graisses, les sables et les matières de vidange issues des installations autonomes des particuliers ou des curages de réseaux. Cette possibilité limitera la fréquence et la longueur du trafic routier pour évacuer ces produits. Il est ainsi prévu de traiter environ 10 440 m³/an au total. L'économie de carburant peut être estimée à 14 TEP par an pour le transport de la totalité de ces sous-produits. Les sables ainsi valorisés et qui étaient auparavant enfouis, seront lavés et réutilisés en remblai de tranchées. D'autre part, une réflexion est en cours avec les viticulteurs confrontés à la problématique du traitement des effluents vinicoles. En effet, la station pourrait également servir à les accueillir évitant ainsi de lourds investissements particuliers dans des équipements de dépollution ou d'être rejetés en milieu naturel comme actuellement.

(*) Depuis 3 ans, dans le quartier des quais, les espaces verts de la ville, les stades, le réseau d'incendie utilisent l'eau de la Garonne, de même pour le lavage des rues de la ville.



A la sortie du bassin de décantation, l'eau est rendue, propre, au milieu naturel.



L'eau noire après filtration.



Sonde de contrôle automatisée.

Coût des travaux : 4 150 000 euros h.t.
 74% de subventions : Conseil Général,
 Agence de l'eau, Europe, Conseil régional.
 Autofinancement Régie : 1 079 000 euros.

La production d'électricité photovoltaïque

La régie multiservices a décidé d'installer une centrale photovoltaïque sur le site de la station d'épuration qui offrira l'espace nécessaire à l'implantation de ces capteurs solaires. Outre la production d'électricité, cette installation permettra d'accueillir et d'informer les porteurs de projet qui veulent investir dans le photovoltaïque. Ce sera également une excellente sensibilisation à l'énergie solaire pour les établissements scolaires de la région qui pourront y venir étudier une réalisation concrète. Avec 250 m² de capteurs solaires, cette centrale produira environ 22 180 kWh par an.

La détection des fuites sur le réseau d'eau potable

Pour économiser l'eau de la nappe profonde datant de l'éocène, la régie municipale de La Réole a mis en œuvre une méthode nouvelle de détection des fuites par la sectorisation acoustique du réseau de distribution. Aujourd'hui, 50% de l'eau potable se perd dans le réseau. Ce système automatisé présente de nombreux avantages : la détection continue des fuites, leur localisation rapide et le repérage des fuites occasionnées par des chantiers. Le réseau est divisé en secteurs surveillés par 65 détecteurs acoustiques reliés par téléphonie à un poste de contrôle. Un système d'alarme envoie automatiquement un message d'alerte à l'agent d'astreinte.

Le réseau de distribution de chaleur

Il alimentera les 22 chaufferies de bâtiments publics réolais : centre hospitalier, écoles, maison de retraite, centre de loisirs et maison de la petite enfance, collège, RPA des Jacobins, etc. La chaufferie à bois sera installée à Lévite, à proximité du futur collège et sera associée à deux chaudières à gaz pour l'appoint et le secours. Elle sera alimentée automatiquement en plaquettes de bois. Celles-ci seront issues de la transformation de déchets fournis par les industriels locaux du bois et les exploitants forestiers. D'autre part l'association de production locale de Bois-énergie envisage l'installation d'une usine de conditionnement du bois de récupération à Massugas. Le bilan écologique prévisionnel indique une économie de 1 328 tonnes de CO² par an. La valorisation des cendres en engrais agricole peut-être de 38 tonnes par an. D'autre part ce projet est créateur d'emplois.

Coût des travaux : 2 858 000 euros h.t.

Le label Ville d'Art et d'Histoire

La ville de La Réole a engagé une démarche de candidature pour le classement comme Ville d'Art et d'Histoire auprès du ministère de la Culture et de la Communication. Deux villes seulement en bénéficient dans le grand Sud-Ouest.

Ce label qualifie des communes qui, conscientes des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie. Ce label vise non seulement le tourisme culturel mais aussi la population locale, et prioritairement les publics scolaires. La concrétisation de ce projet passera par l'installation d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) dans l'Hôtel Peyseguin (14^e s) rue Peyseguin, en plein centre médiéval. Il mettra en valeur l'histoire très riche de La Réole et son patrimoine architectural mais aussi les patrimoines du canton. Les pièces les plus remar-

quables du musée municipal, classé Musée de France, serviront d'illustration pour les différentes périodes historiques évoquées. Un comité technique d'historiens, professionnels et amateurs, est d'ores et déjà réuni autour de la commission municipale du tourisme et du patrimoine pour préparer le contenu historique de ce projet. D'autre part un inventaire complet du musée vient d'être réalisé, de même que l'historique de tous les bâtiments remarquables de la ville, éléments indispensables à cette candidature. Un animateur de l'architecture et du patrimoine sera prochainement recruté pour pouvoir mener à bien ce projet. En plus des aides financières que l'État apportera, ce label permettra à notre ville de renforcer son attractivité.

La propreté de la ville : c'est l'affaire de tous !



Les bornes « Toutounet »

Afin de promener en toute quiétude leur animal de compagnie, les Réolais ont à leur disposition, depuis septembre, des distributeurs de sachets appelés « Toutounet ». Chacun peut ainsi ramasser les déjections de son chien et les déposer dans la poubelle. Ce geste citoyen peut permettre d'éviter l'amende de 35 euros prévue par arrêté municipal. Ces poches sont également disponibles, gratuitement, à la mairie et chez les commerçants.

Les poubelles

Notre cité millénaire, admirée par de nombreux touristes, mérite la complicité de chacun pour rester une ville propre et attirante. Il convient donc de sortir sa poubelle la veille au soir du jour de ramassage et de la rentrer dès que possible le matin. Il ne faut déposer aucun sac poubelle dans la rue afin que les animaux errants ne transportent pas, la nuit venue, les rues en dépotoir. La police municipale est chargée de verbaliser les contrevenants.

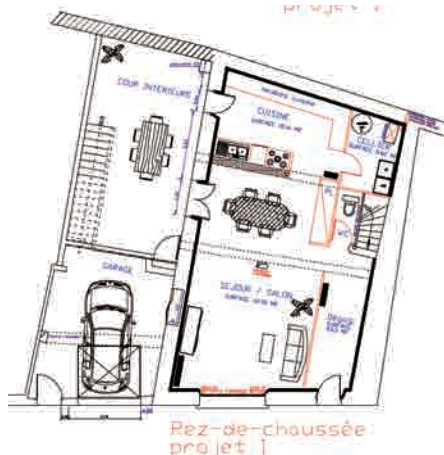


Le comité technique, de g. à d. : R. Vaillier, S. Faravel, F. Boutouille, M.A Château-Reynaud, M. Saujon, A. Georgeault, A. Garrigou, P. Barbe, E. Margot et absents sur la photo : F. Cantegrel P. Coudroy de Lille et C. Houdent.

Une belle maison à vendre !

La commune a adopté une démarche innovante sur un immeuble acquis rue des Frères Faucher. C'est une réhabilitation pour vente en état futur d'achèvement d'un bel immeuble à La Réole dans le respect du patrimoine. Il est entièrement réhabilité aux normes énergétiques. Les travaux de finition intérieure (peinture et carrelage) sont laissés au choix des acquéreurs.

Descriptif : maison F4 de 151 m² sur parcelle de 300 m². Le rez de chaussée de 78 m² comprend : cuisine, cellier avec cumulus et chaudière, wc, séjour / salle à manger et dégagement. Le premier étage de 73,2 m² dispose de 3 chambres, salle de bain, wc, dégagement, placard, et terrasse. Cour intérieure et garage.



Prix de vente : 180 000 euros.

S'adresser à la mairie : 05 56 61 10 11

Réunions de quartiers du 1^{er} au 5 février



Elles ont toujours lieu en début d'année afin de permettre aux élus de présenter les projets et préparer le budget qui est voté en mars. C'est l'occasion pour tous de s'informer, de dialoguer avec les élus et les directeurs des services municipaux et de la régie municipale multiservices. Attention, l'horaire est avancé à **20 heures 30**, venez nombreux !

Calendrier

Lundi 1^{er} février, salle de l'Aviron. Quartiers Sud : le Rouergue et les quais...
Mardi 2, salle de l'association des Familles. Quartiers Ouest : Frimont, les Verts Coteaux...
Mercredi 3, salle du Centre de loisirs. Quartiers Nord : Martouret, Léville...
Jeudi 4, salle de la RPA des Jacobins. Quartiers Est : Mirail, Calonge...
Vendredi 5, mairie : Le centre-ville.

Une nouvelle boulangerie

Sébastien Rochereau est le boulanger qui vient de s'installer place G. Chaigne à la place de la boucherie de Jean-Claude Rouzié qui a pris sa retraite. Cet artisan dynamique souhaite diversifier son activité afin d'offrir de nouveaux produits aux Réolais. Soucieux de la qualité de l'accueil et de l'environnement historique, il a créé une très belle boutique !



4 228 euros pour le Téléthon

Cette année les donateurs réolais ont été très généreux grâce aux 20 associations qui l'ont animé.



L'Union du Cyclisme Réolais au retour de sa collecte.

Nouvelles façades au lycée

Les travaux sont en cours et sont réalisés à l'initiative du Conseil régional qui en a la charge.



Des toilettes publiques propres et pratiques

Deux toilettes publiques automatiques et gratuites remplacent désormais les anciens wc situés avenue Delsol et rue des Tilleuls, près du lycée.



Véhicules de service électriques

La Ville vient de doter les services techniques de deux voitures électriques. Ce choix conforte la politique de protection de l'environnement adoptée par la commune.



L'Office de tourisme a déménagé

Il vient de s'installer rue A. Caduc dans un nouvel emplacement fonctionnel et confortable. Il participe ainsi à l'animation de ce quartier commerçant.



Les associations à l'honneur !

Réunies par la Municipalité, les nombreuses associations réolaises qui ont animé la ville en 2009 ont été remerciées et encouragées par le Maire B. Castagnet.



De la graine de grand champion !

Dimitri Bergé, 13 ans, licencié au Moto Club Réolais, a remporté cette année 3 titres de grass-track. Champion de France puis d'Europe à Augsburg en Allemagne, il a enlevé le championnat du Monde. Le Maire Bernard Castagnet lui a remis un trophée de la ville de La Réole.



Concours des maisons fleuries

Une trentaine de Réolais ont été récompensés par Animation Tourisme en Réolais et la Ville. La Fédération des sociétés et les commerçants ont offert de nombreux lots.

La Réole XIII a de l'ambition

Les objectifs de la saison 2010 sont clairs : il faut monter ! L'effectif réolais a été renforcé par deux Australiens : les frères Aaron et Ryan Brown. Ces joueurs de qualité devraient apporter leur expérience du terrain au coach Ted Perriot. Leur venue à La Réole est financée par un



emploi dans la viticulture, expérience professionnelle qui les a également motivés pour venir en France.

Le siège de 1325

En 1325

la Guyenne

était anglaise.

De nombreuses querelles de

suzeraineté opposaient

Edouard II, roi d'Angleterre et

Charles le Bel depuis 1322.

Toute la politique des rois de France

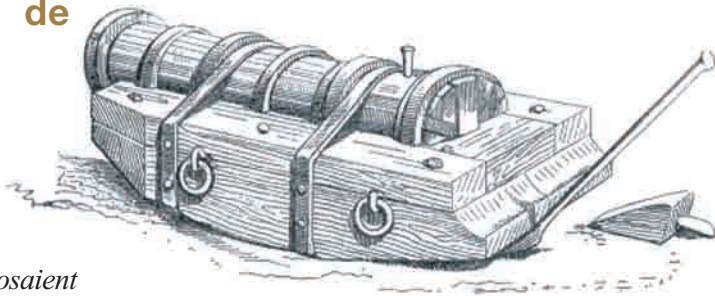
consistait à faire rentrer cette riche

province dans le domaine de la

couronne. La guerre quasi incessante

sera appelée « Guerre de cent ans ».

La Réole, importante place forte, « qui tient La Réole tient toute la Guyenne » disait un vieil adage, sera selon les batailles ou les traités alternativement anglaise ou française. Elle subira plusieurs sièges dont l'un, celui de 1325, où les frères respectifs de chacun des rois se livrèrent une bataille particulièrement mémorable. Edouard II est représenté à La Réole par son frère Edmond, comte de Kent qui réside au château des Quat'Sos. Il assure la défense de la ville avec une garnison importante de soldats anglais et gascons. Au début d'août 1325, Charles de Valois, frère de Charles le Bel, vint mettre le siège devant La Réole avec une importante armée française. Il tenta d'abord d'enlever la ville d'assaut, mais fut repoussé avec de grosses pertes. Il demanda alors des renforts et se prépara à un siège en règle. Il fit construire des tours de bois qui pouvaient contenir jusqu'à cent archers et arbalétriers qui protégeaient les piqueurs qui creusaient des galeries de mines jusqu'au pied des remparts. Il construisit des plates-formes pour ses « bombardes », arme nouvelle sur laquelle il comptait fort. Pendant ces travaux, Edmond, comte de Kent qui commandait la garnison anglaise fit une sortie, envahit le camp français établi au levant entre le Mirail et le Pinpin (lieu-dit la Bombe⁽¹⁾),



Bombard primitive.

causant de grands ravages. Le 30 août, le bombardement⁽²⁾ de la ville commença. Les assiégés assistaient impuissants aux préparatifs de l'ennemi et pouvaient voir du haut des remparts la masse de projectiles qui leur était destinée. D'énormes boulets de pierre tombaient çà et là, faisant peu de victimes mais beaucoup de dégâts. Les maisons s'écroulaient à grand fracas et l'effet moral sur la population fut énorme. Alors, face à une telle épouvante et à la demande des six jurats de La Réole, (Ramond de Lavison, Imbert Esclaut, Ramond Doat, Jean du Mirail, Barsan de Piis et Doat del Pont) le comte de Kent consentit à se rendre. Après un mois de siège, la ville était sans vivres et sans eau et c'était bientôt l'époque des vendanges ! Allait-on pour quelques querelles de seigneurs laisser gâter la récolte ? Le lieutenant du roi d'Angleterre remit au comte de Valois non seulement la ville mais le duché tout entier, après quoi, vainqueurs et vaincus se réunirent dans un grand festin ! Le château qui eut à subir plusieurs terribles assauts au cours de son histoire prenait alors son nom gascon « Quat'Sos » des quatre fortes tours d'angle qui le protégeaient : les quatre sœurs.

(1) lat. bombus : bruit retentissant

(2) C'était la première fois que des « bouches à feu » étaient utilisées en occident. Charles de Valois détenait la « recette » de la poudre à canon du « Livre des Merveilles » de Marco Polo, rentré de Chine en 1295 et qu'il avait fait traduire par un de ses protégés, Cepoy, en 1307 à Venise.

D'après Ph. Favre Cahiers du Réolais 1964, J. Froissart Chroniques, 1365, M. Druon Les Rois maudits et sites internet Wikipédia, et benito.p.free.fr

MAIRIE : tél 05 56 61 10 11

Ouverture des bureaux au public : lundi au vendredi 9h à 12h, 13h30 à 16h. Samedi 9h à 12h.

PERMANENCES :

Secours Catholique : Jean Lafargue

05 56 71 25 27. Jeudi de 14h à 16h 30

M.D.S.I Maison départementale de la

solidarité et de l'insertion : Rue C. Braylens.

Lun au vend de 9h à 12h30, 13h30 à 17h / RDV

05 56 71 09 10

Action sociale : Claudy Cléménçon, adjointe, jeudi / RDV de 10h à 12h mairie

Permanence CAF : Communauté de communes. Rens. ts les jours, prise RDV au 05 56 71 71 55. Technicien sur RDV les 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Assistante sociale MSA : RDV 05 57 98 25 10

Armées : Mairie. 1^{er} mercredi du mois de 14h à 15h30

Architecte CAUE : Mairie, salle St Abbon.

2^e mercr de 11 h à 12 h / RDV 05 56 04 67 03

Architecte Bâtiments de France :

Mairie / RDV 05 56 61 10 11

Défense consommateurs : anc. école mat

Frimont, 1^{er} vendredi du mois de 15h 30 à 17h

Attaché parlementaire de la députée :

Prises de RDV au 05 57 98 09 72

Bibliothèque (nouveaux horaires) :

Ouverture : le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h et le mardi et le jeudi de 14 heures à 17 heures

Archives municipales :

Ouverture : le mardi et le jeudi de 14h à 16h, mercredi et le samedi de 14h à 17h

FNATH accidentés travail et handicapés :

Tous les 1^{er} jeudi du mois, salle A-Marie Boy, de 10h à 12h

URGENCES DE L'HOPITAL

L'accueil d'urgence ouvert tous les jours de 8h à 20h
tél 05 56 61 52 53
20h à minuit tél 05 56 61 21 61
Nuit SAMU tél 15

Tempo le Magazine janvier 2010

Magazine de la Ville de La Réole. Tirage 2500 exemplaires. Directeur de la publication : Bernard Castagnet. Coordination, secrétariat de rédaction : Raymond Vaillier. Conception, maquette : **ICC Girondie sur Dropt**, J. Barbe. Photos : J. Barbe, R. Vaillier, O. Bayle-Videau. Photogravure : ICC. Impression : **Maumy Impression, La Réole**. Label ImprimVert, papier recyclé.

état-civil

naissance	deces	mariages
03/09 PUECH Viktor, 05/09 BOURZIK Maïssa, 16/09 MORO Jade Zoé, 19/09 LEGLISE Mathéo, 26/09 VOLTZENLOGEL Noé, 08/10 SEQUETTES Nathan Jean-Paul Robert, 10/10 AHMEDI Myla, 13/10 GUAGNI Marion, 14/10 METIFET-PELLIZARI Maxime, 25/10 BELHAJ Ismahan Sabrina, 31/10 ITHIER Antoine, 03/11 BONNET Keya, 04/11 DELASALLE Jérémie Martin, 22/11 DUBOQ Tom Stéphane Baudouin, 27/11 DERHOU Adam.	03/09 PUECH Viktor, 05/09 BOURZIK Maïssa, 16/09 MORO Jade Zoé, 19/09 LEGLISE Mathéo, 26/09 VOLTZENLOGEL Noé, 08/10 SEQUETTES Nathan Jean-Paul Robert, 10/10 AHMEDI Myla, 13/10 GUAGNI Marion, 14/10 METIFET-PELLIZARI Maxime, 25/10 BELHAJ Ismahan Sabrina, 31/10 ITHIER Antoine, 03/11 BONNET Keya, 04/11 DELASALLE Jérémie Martin, 22/11 DUBOQ Tom Stéphane Baudouin, 27/11 DERHOU Adam.	27/06 Séverine LESCURE et Julien BOURBON, 11/07 Martine Madeleine BOUYER et Antonio de MARCHI, 08/08 Marie-José Dominique Michèle CEYROLLE et Guy Alain DUNOGUÉ, 08/08 Stéphanie Véronique GUICHENEY et Christophe Olivier SÉRIAT, 22/08 Mélanie TURON et Nicolas NOMEN 03/10 SANDRINE JIMENEZ et Jean-Luc HAUMAREAU, 10/10 Emilie Aurélie DUHAMEL et Brahim EL HADOU. DÉCÈS : 22/06 VIROULEAU Didier, 29/06 BOUDEY Laurent, 09/07 BIGAUD Raymond, 15/07 GAUZÈRE Pierrette Josephine veuve SEGRESTAN, 18/07 LEFEVRE Jean-Pierre, 21/07 TREJAUT Reine veuve LOUBET, 01/08 DUNOGIER Jeanne, 05/08 LAVERGNE Marie Louise Fernande veuve UTEAU, 13/08 LASSUS Abel André, 01/09 GALISSAIRE Marie veuve FOURCADE, 12/09 SCHILLING Madeleine Anne épouse WROBLEWSKI, 13/09 GOURGUES Jeanne veuve POURRAT, 23/09 MATHIEU Joël Dominique Didier, 27/09 DARQUEY Jeanne épouse PEYRÉ, 29/09 BRAO Amélia veuve TRENTIN, 06/10 BIONDI Silvio, 08/10 PEYRÉ Claude, 13/10 MADASCHI Jean Roger, 16/10 ACCÉLPIAT Jean Robert, 17/10 RENAUD Pierre Arthur, 23/10 VIGNAU Anna veuve LAFOURCADE, 25/10 BOYRE Jean-Michel, 31/10 MAUMY René Hippolyte, 01/11 CANU Nelly Colinette Fernande, 01/11 BRISSAUD Michel, 18/11 RAYMOND Jacky, 22/11 LOT Francisco Chaviano, 25/11 GÉLABERT Thierry, 28/11 PALU Angelle épouse MENEGAZZI, 29/11 de KERMOYSAN Jean-François Marie Tugdual, 06/12 LOUBRIE Odette veuve ZANINETTI FONTANA, 07/12 PONIA-TOWSKI Albert Antoine Edmond Marie Stanislas, 11/12 RAGOT Alban.